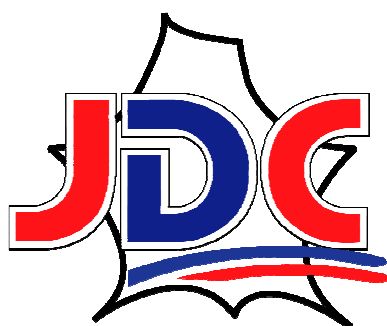


DOSSIER DE PRESSE

Le parcours de citoyenneté

**Enseignement de défense,
recensement, JDC.**



« Promouvoir l'esprit de Défense »

Centre du service national de Caen
Chef de centre : Marie-Christine ARNAUD
Mail : marie-christine.arnaud@intradef.gouv.fr
Rue Neuve Bourg l'Abbé – BP 70 552 – 14037 CAEN CEDEX - FRANCE
Tél : 02.31.38.47.20

LA DSN : « PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DÉFENSE »

La direction du service national (DSN), au travers de ses missions telle la mise en oeuvre de la « Journée défense et citoyenneté » (JDC), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au **renforcement du lien Armée-Nation** et se met au service d'une **politique globale en faveur des jeunes**.

« RENFORCER LE LIEN ARMÉE-NATION »

La formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté repose, depuis la loi du 28 octobre 1997¹ suspendant le service militaire, sur un « parcours de citoyenneté ».

Ce dernier comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement : l'Éducation nationale, les mairies et la Défense :

- **ETAPE 1 : l'enseignement de Défense**
- **ETAPE 2 : le recensement**
- **ETAPE 3 : la Journée Défense et Citoyenneté**

1- L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

Cet enseignement obligatoire s'inscrit dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré.

Dispensé au collège et au lycée, il est l'un des éléments du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

Il renforce le lien Armée-Nation tout en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense.

Il s'effectue de deux manières :

- des enseignements particuliers, dans le cadre notamment des programmes d'éducation civique, qui répondent au besoin d'information et d'expression des élèves en donnant du sens au « devoir de défense » ;
- des enseignements généraux qui permettent de comprendre les enjeux comme l'évolution du contexte de la politique de défense et de donner un contenu à « l'esprit de défense ».

¹ LOI N°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, publiée au JO du 8 novembre 1997

2- LE RECENSEMENT

Il intervient à l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Acte volontaire, il concerne **tous les jeunes Français, filles et garçons.**

« UN ACTE VOLONTAIRE POUR TOUS »

Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence. Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont transmises à la DSN qui établit les convocations pour la « Journée défense et citoyenneté » (JDC).

Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen placé sous le contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, baccalauréat, conduite accompagnée...)

Entre 18 et 25 ans, c'est le certificat de participation à la JDC qui est exigé pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris le permis de conduire.

LE RECENSEMENT EN LIGNE

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP, ex.DGME) met à la disposition des communes, le recensement en ligne via le site mon.service-public.fr.

Ce service innovant simplifie la vie des usagers et offre de nombreux avantages:

Un service rendu aux usagers :

- une démarche plus simple, plus rapide, sans perte de temps
- l'opportunité pour les administrés de créer leur compte personnel en ligne pour gérer facilement toutes les démarches administratives sur internet grâce à mon.service-public.fr.

Un service gratuit, sécurisé et facile à mettre en place :

- la démarche en ligne est respectueuse des dispositions prises par la CNIL. Elle est donc aussi sécurisée que la procédure papier
- les services sont livrés clés en main.

**Près de 3200 communes sont raccordées, à ce jour, au dispositif.
35% de la population française a accès à ce service.**

3- LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

La JDC (ex-JAPD, réformée en 2011) a pour vocation première de **convaincre et d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de notre défense** et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leurs sont proposées.

« CONVAINCRE DE LA LÉGITIMITÉ DE NOTRE DÉFENSE »

La JDC est une occasion unique de **rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (750 000 jeunes par an) avec son Armée**. Seul lien institutionnel qui subsiste aujourd'hui entre les jeunes et les armées, la JDC est le complément indispensable à une armée professionnelle pour permettre l'adhésion du citoyen aux objectifs de défense.

« FAVORISER LA COMPRÉHENSION DES ENJEUX DE DÉFENSE »

Menée en collaboration avec les armées et la gendarmerie, elle permet d'améliorer la compréhension des enjeux de défense et de sécurité de notre pays. Ainsi permet-elle de **mieux faire comprendre la vocation et l'engagement des militaires au service de leurs concitoyens**.

Selon un sondage DICOd réalisé en 2012², 55% des jeunes Français ayant effectué leur JDC ont une meilleure image des armées suite à leur participation.

Premier vecteur d'information de la Défense et des armées auprès des jeunes, la JDC permet de renforcer l'esprit de défense. En privilégiant un binôme actif des animateurs (un militaire d'active et un réserviste), elle contribue également à mieux faire connaître la réserve et son rôle complémentaire aux côtés des militaires d'active.

« OFFRIR DES MOYENS D'ENGAGEMENTS AU SERVICE DE LA DÉFENSE »

La **JDC a un impact non négligeable sur l'engagement au profit des armées**, puisque près de 20% des jeunes en JDC se montrent désireux d'obtenir un complément d'information sur les métiers des armes.

Elle est l'occasion pour le ministère de la Défense de présenter aux jeunes les métiers qu'il est susceptible de leur offrir ainsi que les engagements auxquels ils peuvent souscrire par le biais de la réserve, du volontariat, des stages ou des préparations militaires.

Ainsi, en 2012, 19% des jeunes métropolitains et 32% des jeunes ultramarins ont manifesté leur intérêt pour avoir des informations sur ces différents engagements à l'issue de leur JDC. La JDC s'avère donc être un outil non négligeable pour les armées dans leur processus de recrutement. Enfin, en 2012, 86,5% des jeunes (habitant la métropole et les DOM) estiment avoir une meilleure image de la défense et des armées et 86,2% des jeunes sont satisfaits de leur JDC.

² Note de la DICOd, du 25/01/2013, relative à la perception de la communication de Défense par les Français

« PRÉPARER LES JEUNES À DEVENIR CITOYEN ACTEUR »

Par son caractère universel, la JDC rappelle à chaque jeune Français ses devoirs et responsabilités dans la société et le prépare à devenir un « citoyen acteur ».

Ce moment d'unité, certes bref, constitue pour l'ensemble d'une classe d'âge une nouvelle affirmation d'appartenance à la collectivité nationale.

Cette journée est l'occasion d'aborder les différentes obligations, formes de solidarité (don du sang, sécurité routière...) ou les différentes menaces pesant sur notre collectivité.

Par ailleurs, en apprenant aux jeunes les gestes de premiers secours, la JDC apporte ainsi une réponse concrète à un enjeu de santé publique. Cette initiation est avant tout une incitation pour les jeunes à aller plus loin dans la connaissance du secourisme (les jeunes Français sont aujourd'hui encore moins informés que les jeunes Européens en matière de secourisme).

« DÉTECTER ET ORIENTER LES JEUNES EN DIFFICULÉ »

En liaison avec l'Éducation nationale, les missions locales et les dispositifs d'insertion, la JDC est l'outil national de **détection des jeunes en difficulté, véritable enjeu de cohésion sociale**. En 2012, 8,7% des jeunes Français en métropole et 35% des jeunes vivant dans les DOM ont été identifiés en difficulté de lecture³.

Les tests de maîtrise de la langue française dits « tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française » réalisés au cours de la JDC sont conçus par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)⁴ du ministère de l'Éducation nationale, et participent au dépistage des jeunes en difficulté scolaire.

La DSN poursuit les entretiens personnalisés auprès des jeunes sortis du système scolaire et détectés en difficulté de lecture (18 324 jeunes reçus en 2012).

Elle est par ailleurs engagée dans la lutte contre le décrochage scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes, priorités nationales pour l'actuel gouvernement.

Ainsi, au cours de l'année 2012, les centres du service national (CSN) ont transmis aux plateformes d'appui et de suivi des décrocheurs, les coordonnées de 33 700 jeunes déscolarisés lors de la JDC soit 4,5% des présents.

En outre, les dispositifs comme « Défense 2^{ème} chance » font l'objet d'une promotion affirmée (13 879 dossiers de candidats potentiels transmis à l'EPIDe en 2012).

³ Source : ministère de la défense - DSN, MEN-MESR-DEPP

⁴ Protocole d'Accord du 14/04/1998

CHIFFRES CLÉS DE LA DSN 2012

Au 1^{er} janvier 2013, la DSN compte 1070 civils et 405 militaires. Elle est composée de 5 établissements du service national (ESN) regroupant en métropole 27 Centres du service national (CSN), et de 6 centres outre-mer. Son administration centrale est située à Orléans.

- **La JDC**

748 546 jeunes en 2012:

- **705 831** en métropole

- **42 715** outre-mer

11 862⁵ sessions de JDC

8661 animateurs⁶ actifs en 2012, dont près de **25% réservistes** militaires. Près de **10 500** animateurs formés, depuis la mise en place de la JDC en 2011.

72 170 jeunes détectés en difficulté de lecture⁷

- **60 610** en métropole

- **11 560** outre-mer

Environ **250** sites dont **80%** dans des infrastructures militaires (régiments, bases, etc.)

98,4% des participants ont bénéficié d'une initiation à l'alerte et aux gestes de premiers secours (dont la mise en œuvre du défibrillateur automatique)

- **Intérêt pour les armées**

En métropole, **129 894** jeunes (**18,6%**) ont souhaité obtenir davantage d'informations sur les armées et la gendarmerie.

Outre-mer, **13 745** (**32,4%**)

Ainsi **228 606** fiches d'intérêt individuel⁸ ont été transmises aux armées et à la gendarmerie en 2012.

- **Intérêt pour le Service civique**

En métropole, **48 077** jeunes (**6,9%**) intéressés.

Outre-mer, **3572** (**8,4%**)

⁵ Une session correspond à une journée complète de JDC sur site (plusieurs salles d'env. 40 personnes peuvent être réservées sur un même site).

⁶ Animateurs issus des 3 armées et de la gendarmerie.

⁷ Chiffres du ministère de l'Éducation nationale / DEPP pour l'année 2012

⁸ Un jeune peut exprimer plusieurs souhaits.